

COMPTE-RENDU
DES DELIBERATIONS

L'An deux mille dix-huit, le Vendredi quatorze décembre à dix-huit Heures, le Conseil Communautaire, s'est réuni à la Salle des Fêtes d'Arleux-en-Gohelle, conformément à l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'article 2 du règlement intérieur, sous la Présidence de M. Pierre GEORGET, Président, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 7 décembre 2018, laquelle convocation a été affichée au siège de la Communauté et transmise pour affichage dans les communes membres.

Étaient présents :

M. Norbert GROBELNY, M. Jean-Pierre LESTOCARD, M. Serge DERET, M. Hervé NAGLIK, M. Christian MERCIER, M. Fernand CROCFER, M. Jean-Pierre HECQUET, Mme Jocelyne CIESLAK, Mme Sylvie LEGROS, Mme Christine LIBERAL, M. Jean-Pierre MOREAU, Mme Nathalie POTEAU, M. Dominique BLARY, M. Bernard BEAUCAMP, M. Dominique BERTOUT, Mme Françoise WARLOP, M. Marc CAMPBELL, M. Gilbert THERON, M. Jean-Louis CAPIEZ, M. André LACROIX, M. Michel VOLANTI, M. Jean-Marie HERMANT, M. Jean - Marcel DUMONT, M. Patrick DEREGNAUCOURT, M. Philippe DUBUS (à compter du point 3), M. Denis SENECHAL, M. Georges HOUZIAUX, M. Francis DEGAND, M. Jacques PETIT, M. Michel HOUVENAEGHEL, M. Xavier PLATEL, M. Jean-François LEMAIRE, M. Eric ROUSSEL, M. Jean-Luc LEROUX, M. Guy de SAINT-AUBERT (jusqu'au point 2-5), M. Rodrigue MROZ, M. Didier DRUBAY, Mme Anne-Sophie DEROUBAIX, M. Jean-Charles DUPAS, M. Francis RIGAUT, M. Yves LEGROS, M. Christian THIEVET, M. Pierre GEORGET, M. Michel DEBAVELAERE, Mme Catherine VESIEZ, Mme Sylvie JONIAUX, M. Francis RICHARD

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Daniel GAY (pouvoir à M. Jean-Marie HERMANT), M. Michel HOUSAU (pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HECQUET), Mme Agnès LAGEAT (pouvoir à M. Guy de SAINT AUBERT jusqu'au point 2-5), Mme Edwige MARCZYSZYN (pouvoir à M. Hervé NAGLIK), Mme Réjane LIBERT (pouvoir à M. Serge DERET), M. Jean-Luc BOYER (pouvoir à M. Jean-Marcel DUMONT), M. Nicolas CICORIA, (pouvoir à Mme Sylvie LEGROS), M. Eric MORELLE (pouvoir à M. Jean-Pierre MOREAU), M. Stéphane TONELLE (pouvoir à M. Didier DRUBAY), Mme Sylvie PONCHAUX (pouvoir à M. Norbert GROBELNY), M. Régis BAES (pouvoir à M. Marc CAMPBELL), Mme Marie-Christine GUENOT (pouvoir à M. Jean-François LEMAIRE), M. Guy de SAINT-AUBERT (pouvoir à M. Rodrigue MROZ à compter du point 3), Mme Annick DANIEL (pouvoir à M. M. Eric ROUSSEL), M. Bernard TRANNIN (pouvoir à M. Francis DEGAND), M. Pierre DECOURRIERE (pouvoir à M. Francis RICHARD), M. André ANJORAND (pouvoir à M. André LACROIX), M. Bernard BATESTI (pouvoir à M. Dominique BLARY), M. Gérard CRUTEL (pouvoir à M. Philippe DUBUS), M. Pascal DEFONTE (pouvoir à M. Yves LEGROS), M. Bernard MAYEUX (pouvoir à M. Pierre GEORGET), Mme Sylviane DURAK (pouvoir à Mme Catherine VESIEZ),

Absents :

M. Alain COPLO,
M. Jean-Pierre LEGER,
M. Michel ROUSSEAU,
Mme Valérie RATTE,
M. Gilles PINTIAUX,

M. Dominique BLARY est désigné Secrétaire de Séance.

Point N° 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 26 septembre 2018

Adopté à la majorité absolue (2 abstentions)

Point N°2 : ENFANCE JEUNESSE

2-1 : Dispositifs des Accueils de Loisirs Sans Hébergement extrascolaires d'intérêt communautaire pour l'année 2019 :

- Approbation du projet éducatif
- Périodes de fonctionnement, horaires tranches d'âge et tarifs pour l'année 2019
- Règlement intérieur des ALSH d'intérêt communautaire

Adopté à l'unanimité

2-2 : Recrutement du personnel d'encadrement et d'animation des ALSH d'intérêt communautaire pour l'année 2019

Adopté à l'unanimité

2-3 : Dispositif d'aide à la formation BAFA et BAFD pour l'année 2019

Adopté à l'unanimité

2-4 : Dispositif des Séjours de Vacances été 2019

Adopté à l'unanimité

- 2-5 : Renouvellement de la convention de développement des séjours de vacances avec la Caisse d'Allocations Familiales (Contrat Colonies)

Adopté à l'unanimité

- Point N°3** : Modification des statuts de la Communauté de Communes – Intégration de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines dans les compétences facultatives

Adopté à l'unanimité

- Point N°4** : Désignation d'un représentant pour siéger à la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Scarpe-Amont

M. André LACROIX est désigné à l'unanimité

- Point N°5** : **POLE RESSOURCES**

➤ *Territoire numérique :*

- 5-1 : Approbation de la feuille de route du numérique

Adopté à l'unanimité

- Point N°6** : **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE/EMPLOI/FORMATION**

- 6-1 : Demandes de subventions pour le projet de Maison de professionnels de santé à Baralle

Adopté à la majorité absolue (4 Contre, 1 Abstention)

- 6-2 : Avis sur l'ouverture des commerces le dimanche à Vitry-en-Artois

Adopté à la majorité absolue (1 Contre)

- Point N°7** : **AMENAGEMENT DE L'ESPACE/LOGEMENT/CADRE DE VIE**

Intervention de M. Jean-Marcel DUMONT :

- 7-1 : Approbation de la modification simplifiée n°3 du PLU de Brebières

Adopté à l'unanimité

- 7-2 : Convention de mutualisation d'un poste « chargé de mission montage et suivi des dossiers de subventions PRADET »

Adopté à l'unanimité

- Point N° 8** : **SPORTS / ESPACE AQUALUDIQUE AQUATIS**

- 8-1 : Convention avec le Département du Pas-de-Calais relative à l'attribution d'une subvention de 1000 euros à la Communauté de Communes

Adopté à l'unanimité

- 8-2 : Fixation du tarif pour l'animation bowling

Adopté à l'unanimité

- Point N° 9** : **SUIVI DES GRANDS PROJETS**

- 9-1 : Déclassement des anciens chemins situés à l'intérieur du périmètre de l'ancienne Base Aérienne 103

Adopté à l'unanimité

Point N°10 : **VOIRIE/PROPRETE**

10-1 : Convention avec la SANEF relative à la gestion de la voie communautaire n°15

Adopté à l'unanimité

Point N°11 : **POLE FINANCES ET GESTION**

11-1 : Versements de subventions pour les budgets annexes au titre de l'année 2018

Adopté à l'unanimité

11-2 : DBM 2018 Budget principal et budgets annexes

Adopté à l'unanimité

11-3 : Création et élaboration du Budget annexe primitif « Maison de professionnels de santé à Baralle » année 2019

Adopté à la majorité absolue (4 Contre, 1 Abstention)

11-4 : Reversement de la Taxe d'Aménagement liée au développement économique

Adopté à l'unanimité

11-5 : Acceptation d'indemnités de sinistre

Adopté à l'unanimité

Affiché le 21 décembre 2018

Le Président, Pierre GEORGET

